

signé en 1917, il n'y aurait pas de parti unioniste aujourd'hui. Des hommes sont venus ici prisonniers des conditions d'un engagement qu'ils avaient signé et qui réglait d'avance toute leur conduite officielle. Mais, je n'en parlerai pas; je sais, d'ailleurs, que le règlement de la Chambre ne le permet pas. Seulement, je voudrais demander aux libéraux unionistes de la droite, quelle était cette convention avec le parti unioniste.

M. EDWARDS: Est-ce que l'honorable député de Red-Deer (M. Clark) et l'honorable député de Marquette (M. Crerar) avaient signé cet engagement?

M. WHITE (Alberta): Je le crois. Je ne l'ai pas signé moi-même; j'ignore donc ce qu'elle peut être. Mais, j'ai lu le programme du groupe libéral-unioniste; les chefs y déclaraient qu'ils avaient décidé d'appuyer le Gouvernement. Avant donc de venir au Parlement, ils avaient mis leur signature au bas d'un engagement. Les agrariens promettent leur adhésion au programme agraire. Nombre d'entre eux se sont entendu rappeler l'hiver dernier, mais ils ont été sourds à la voix de leurs électeurs. Les députés de deux ou trois circonscriptions ont manqué à leur engagement et, en conséquence, ils ont reçu une invitation de remettre leur mandat; alors, ils se sont impatientés; ils se sont même fâchés.

Afin d'éviter tout malentendu possible, je tiens à déclarer que je ne fais pas partie de cette association; qu'au contraire, elle m'a toujours fait la lutte. Même en 1911, bien qu'il fut alors question de la réciprocité, mon adversaire était le secrétaire de l'union des cultivateurs. Le candidat de cette association est arrivé troisième. Nous suivions tous deux le même programme et cependant, il m'a fait de l'opposition. Ce monsieur avait accepté un mandat impératif.

Je me rappelle le jour où il a signé. Une demi-douzaine de membres de l'organisation ont vu signer et sceller le document dans la banque des Marchands, à Végreville, où il est encore. Le rappel n'est donc pas une chose si dangereuse; parfois même, il est très inoffensif. Personne n'aura à s'en plaindre. Il ne m'a pas fait tort en 1917, lorsque j'ai eu sur les bras une élection difficile et que je n'ai pas envisagé les questions en jeu sous le même angle que la masse. Un autre—partisan de la même organisation, l'ex-gouverneur Leedy, du Kansas—s'appelait lui-même non parti-

[M. White (Alberta).]

san et avait le même programme dont je me faisais le champion moi-même comme partisan de sir Wilfrid Laurier. Je pense que ces gens ont été les premiers à vanter cette politique. L'ex-gouverneur Leedy a parfaitement eu son mandat, mais mon élection n'en a pas souffert.

Je pense que les honorables députés de la droite—surtout l'honorable député de Calgary-Ouest et certains autres membres de l'Ouest—craignent que cette organisation va avoir tant de succès qu'il leur sera impossible de se faire élire dans cette partie de la province. Si c'est là leur opinion, je suis d'accord avec eux. L'organisation sera couronnée de succès. En même temps, je ne vois pas pourquoi les cultivateurs, ou aucune autre classe du peuple, n'auraient pas le droit d'imposer des conditions à leurs candidats, comme l'a fait le Gouvernement unioniste, à la dernière élection générale. Il a fait promettre, à cette époque, à ces candidats qu'ils appuieraient certaines mesures. Peut-être, après tout, faut-il blâmer de ce mouvement les honorables députés de la droite dont plusieurs appartenaient à des associations d'agriculteurs, à la dernière élection générale. Ils ont dit alors à leurs électeurs qu'ils ne se proposaient d'appuyer que les mesures de guerre du Gouvernement, mais que, touchant la politique fiscale du pays et autres questions, ils s'en tiendraient au programme des agriculteurs. Bon nombre parmi eux n'ont pas rempli leurs promesses et, c'est peut-être pour cela que le rappel a été inséré dans le programme des agriculteurs, afin qu'à l'avenir si les membres ne respectent pas leurs engagements, les électeurs auront droit de les rappeler.

Je suis d'avis que l'opposition à cette mesure est une exemple de plus, du peu de confiance que les anciens toriens ont dans le peuple. Ils en ont peur. Ils redoutent cette société, qui ne fait que grandir, et ils n'osent pas avoir foi dans le peuple lorsque sonnera l'heure des élections. Ils trouvent à redire à cette organisation agraire parce qu'ils se coalisent et font des règlements qui, à mon sens, n'ont rien à faire avec le Parlement. En plusieurs circonstances, à cette session, j'ai remarqué que lorsque des mesures ouvrières, et autres projets de même nature, étaient présentés et que les membres du parti du progrès national ne prenaient pas part au débat on se plaignait qu'ils n'appuyaient pas les mesures en question, ou bien encore qu'ils s'opposaient à quelque projet de loi. On les blâmait pour l'un et l'autre motif.